



FEADER/LEADER 2014-2020

GAL FOR EST - Sous-mesure 19.2.1-2 : « ZARBOUTAN » soutient des démarches de diversification complémentaires à l'agriculture

Cette sous-mesure 19.2.1-2 «Zarboutan» permet de soutenir le développement de :
- de la transformation des produits de terroir, de projets de diversification des revenus de l'activité, de micro-projets agricoles et leur promotion...

Description du projet : Construction d'un atelier d'abattage de volailles fermières à Carreau Morin dans les Hauts de Bras-Panon

M. Grondin Dominique est installé comme agriculteur à titre principal depuis février 1981 sur une exploitation de 8,53 ha (dont environ 3,5 ha inaccessibles) en pleine propriété à Carreau Morin sur les hauteurs de Bras-Panon. Installé avec une dotation jeune agriculteur (DJA), il avait commencé par cultiver de la canne à sucre mais face à la faiblesse de rentabilité de cette culture sur ces parcelles et également à la pénibilité du travail dans des zones pentues, progressivement il abandonne cette culture pour partir vers d'autres productions.

Ayant suivi une formation à l'élevage de poulets fermiers avec l'APR (Association pour la Promotion en milieu Rural) dans les années 2000, il va ainsi mettre en place en 2008 un élevage de poulets fermiers sur parcours. Il produit 4 000 poulets par an et écoule en vente directe auprès de ses clients.

Pour s'adapter aux demandes des consommateurs de l'Est sur l'achat de volailles tuées et vidées, M. GRONDIN décide d'investir dans la construction d'un atelier d'abattage. L'enjeu est de répondre à l'attente de la clientèle en proposant une nouvelle offre de services avec le plumage et le découpage des volailles. Sa demande de mobiliser le programme LEADER est effectuée auprès du GAL FOR EST permettra de concrétiser son atelier d'abattage d'une surface totale de 58m² avec des zones distinctes pour faciliter le travail.

M. GRONDIN a pu diversifier son exploitation vers d'autres cultures telles que le palmiste et la banane.

Quelques indicateurs :

- Exploitation de 8,53 ha
- Production de 4 000 poulets
- Atelier d'abattage de 58 m²

Coût total éligible : 105 835,88 €

Part Feader/Leader : 52 500 €

Part Conseil Départemental : 17 500 €

Bénéficiaire : 35 835,88 €

Source photo : Gal For Est
"Atelier d'abattage de volailles en cours de construction"

